

DEPARTEMENT de
L'ESSONNE



Arrondissement de
PALAISEAU



Canton de
LONGJUMEAU



Commune de
MONTLHERY



Secrétariat

☎ 01.64.49.53.33

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

OBJET

Autorisation de
Programme et Crédits
de Paiement
(AP/CP)

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

POUR : 22

CONTRE : 0

Abstentions : 7

Date de convocation

22.03.2024

Date d'affichage

22.03.2024

Date de mise en ligne

Extrait du REGISTRE DES
du CONSEIL MUN
de la COMMUNE DE MONTLHERY

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

L'an deux mille vingt quatre
Le quatre avril à vingt et une heures

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Claude PONS, Maire.

PRESENTS :

- PONS, Maire
- Mmes BIANCO, DA COSTA FERNANDES, DA ROCHA, DA SILVA REBELO, EYROLLE-ROCA, GUILLOCHON, KIEFFER, KLJAJIC, LESCURE, MARTIN, NOEL, VALENTE, WANDJI,
- MM. ARAUJO, BENEL, BERTIN, DELMON, KAROU, LE BOUDEC, QUEANT, RICHARD, ZIANE.

EXCUSES :

- Mme DEKIMECHE pouvoir à Mme KLJAJIC,
- Mme TRUNSARD pouvoir à Mme DA COSTA FERNANDES,
- Mme ZANATO pouvoir à Mme NOEL,
- M DURAND pouvoir à M DELMON,
- M GAUCHET pouvoir à M BENEL,
- M STANORD pouvoir à M ARAUJO.

Le Conseil Municipal, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales a nommé Secrétaire de séance Madame Isabelle MARTIN.

L'exposé de Monsieur DELMON, 7^{ème} Adjoint aux Finances, travaux et équipements publics entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
- Vu la nouvelle nomenclature comptable M57,
- Vu le règlement budgétaire et financier de la ville de MONTLHERY adopté le 30 novembre 2023,
- Considérant qu'il y a lieu de prévoir des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement pour le suivi des investissements pluriannuels,

↳ **APPROUVE, par 22 voix POUR, et 7 ABSTENTIONS (celles de Mmes EYROLLE-ROCA, KIEFFER, NOEL, ZANATO et MM.BERTIN, KAROU, RICHARD), le principe de mise en place des Autorisations de programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP) pour les opérations annexées à la délibération.**

↳ **AUTORISE, Monsieur le Maire à engager les dépenses des opérations visées en annexe à hauteur de l'Autorisation de Programme et à mandater les dépenses afférentes.**

↳ **PRECISE, que les Crédits de Paiements sont inscrits au budget 2024.**

| <u>Autorisation de Programme</u> | <u>Montant AP TTC</u> | <u>Crédits Paiement 2024</u> | <u>CP 2025</u> | <u>CP 2026</u> |
|--|-----------------------|------------------------------|----------------|----------------|
| 2024.159.01 Reconstruction Extension Gymnase Mirablon | 8 160 000 € | 1 800 000 € | 3 180 000 € | 3 180 000 € |
| 2024.158.01 Nouvel ALSH 300 places | 3 840 000 € | 2 500 000 € | 1 340 000€ | 0 € |
| 2024.127.01 Travaux préventifs de voirie | 1 140 000 € | 380 000 € | 380 000€ | 380 000 € |
| 2024.128.01 Création de voirie..... | 1 860 000 € | 620 000 € | 620 000 € | 620 000 € |

Pour copie conforme
au registre,
Le Maire,
Président du SIRM,


Claude PONS



Fait et délibéré en séance publique,
les jour, mois et an que dessus.

A signé au registre
La secrétaire de séance
Le Maire,
Président du SIRM,
Claude PONS

Le secrétaire de séance,


Isabelle MARTIN